

ESPAGNE : LE MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

La population active en chiffres

	2018	2019	2020
Population active	23.065.836	23.227.683	22.799.921

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

	2017	2018	2019
Taux d'activité total	74,2	74,1	74,2
Taux d'activité des hommes	79,3	79,2	79,1
Taux d'activité des femmes	69,0	68,9	69,2

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

Pour plus de statistiques Statistiques sur le marché du travail de l'INE

Pour plus d'information sur le marché du travail [ILO, Organisation Internationale du Travail](#)
[INEM, Publications de l'Institut de l'emploi](#)

Le management des ressources humaines

LE RECRUTEMENT

La méthode de recrutement	L'envoi d'une candidature doit comporter un curriculum vitae et des références, une lettre de motivation n'est pas toujours demandée (carta de presentación). Internet est de plus en plus utilisé, cependant dans certaines régions les entreprises apprécient que le candidat se présente directement sur place et dépose ainsi sa candidature. La méthode de recrutement se fait par entretien en face à face.
Les agences de recrutement	L' INEM est l'agence officielle pour l'emploi. Des agences de recrutement (Michael Page), et d'intérim (Kelly Services), existent et aident les personnes à trouver un emploi. Les régions ont également un service d'aide à la recherche d'emploi.
Les sites de recrutement	InfoJobs.net Infoempleo.com Monster

LE CONTRAT

Le type de contrat	Le contrat de travail peut être écrit ou oral ; pour une durée indéfinie, pour une durée définie, de formation, de relais, de travail ou mission déterminée, en intérim. Pour plus d'informations, consulter le site de l'INEM .
La rupture de contrat	
La retraite	Le départ à la retraite se fait à 65 ou 64 ans (taux plein) ou 15 ans minimum de cotisation à la Sécurité sociale (taux proportionnel). Il existe également un départ à la retraite partiel qui permet au retraité de partir et à un jeune ou un chômeur de prendre sa place tout en le formant ("contrato de relevo", contrat de relais). En janvier 2011, une réforme a été introduite, faisant passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans sur une période de 15 ans débutant en 2013.
Les démissions	Les différents types de licenciements : force majeure, collectif pour des motifs économiques, techniques, d'organisation ou de production, faute grave ou causes objectives.
Les autres méthodes	Démission, non accomplissement du contrat par l'employeur, accord mutuel, clauses du contrat,

possibles	fin de la durée du contrat ou de la réalisation des travaux ou du service objets du contrat, mort, retraite, invalidité, incapacité permanente totale ou absolue du travailleur ou de l'employeur.
Les lois du travail	Législation du travail Consultez le site Doing Business, pour connaître les réglementations du travail qui s'appliquent aux entreprises.

LE RÈGLEMENT DES LITIGES

Les procédures de conciliation

Les sources de conflits Conditions de travail, harcèlement, discrimination, licenciement, non respect du contrat de travail, etc.

- Cadre juridique R.D.LG. 2/95 (en espagnol), Ley 22/03, Ley 45/02, R.D.LG. 1/95, L.O. 1/04, L.O. 3/07.
- La procédure Chaque Communauté Autonome a développé sa propre législation en la matière. Une entreprise implantée dans plusieurs Communautés Autonomes se soumet au règlement de l'État. Une demande de conciliation doit être déposée, ensuite l'autorité du travail (Autoridad Laboral) fait une tentative de conciliation. Si aucun accord n'est pris, le travailleur doit déposer une requête auprès du Tribunal des Affaires Sociales qui prendra une décision.

Les structures juridiques

- Cadre juridique Ley Orgánica 6/1985, de 1 de julio
- L'organisme compétent Juzgados de lo social (Tribunal des Affaires sociales)

LES PARTENAIRES SOCIAUX

Associations patronales	CEOE - Spanish Association of Entreprises Associations CEOE - Spanish Confederation of Organizations of Enterprises CEPYME - Spanish Confederation of Small to Medium Scale Enterprise CEPYME Autónomicas - Autonomous Spanish Associations or Confederations IPYME - Information Center for SMEs of the Ministry of Industry, Tourism and Commerce
Le dialogue social et les partenaires sociaux	Il existe une quarantaine de syndicats de travailleurs (généraux ou régionaux) et un nombre très important de syndicats sectoriels/régionaux (gremios). Les négociations collectives sont étendues, dans le secteur privé comme dans le secteur public. La Constitution garantit le droit de grève, et ce droit a été interprété comme incluant le droit d'appeler à la grève générale pour protester contre la politique du gouvernement.
Le taux de syndicalisation	Le taux de syndicalisation est bas : 10% environ. 50% de la population active est couverte par des accords de négociation collective.
Les syndicats	Confédération Nationale du Travail Confédération Générale du Travail Commissions Ouvrières
Les organismes de régulation	Ministère du Travail et des Affaires sociales